



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 août 2025

**Alerte canicule :
Maintien de la vigilance ROUGE en Gironde**

Au vu des conditions météorologiques exceptionnelles, le département de la Gironde reste placé **en vigilance ROUGE canicule jusqu'au mercredi 13 août à 6h minimum.**

Conformément au plan départemental de gestion de la canicule, le préfet de la Gironde, a informé l'ensemble des maires et a placé les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile en alerte. Il appelle chacun à la plus grande vigilance, notamment pour protéger les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Par un nouvel arrêté préfectoral, toute manifestation publique, revendicative, festive, sportive ou commémorative se tenant à l'extérieur ou dans des établissements non-climatisés ou réfrigérés recevant du public, sera interdite jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire en vigilance rouge. Les feux d'artifices seront également non-autorisés jusqu'à mercredi 6h au titre de l'épisode de canicule rouge.

Le centre opérationnel départemental restera activé demain et la cellule départementale canicule se réunira à nouveau demain à 10h.

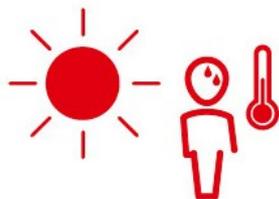
RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les nourrissons, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.</p> <ul style="list-style-type: none">chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.veillez aussi sur les enfants.les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°, une peau rouge, chaude et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.	<ul style="list-style-type: none">En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez un médecin.Appelez votre mairie si vous avez besoin d'aide.Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite 2 fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit.Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...).Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, gant de toilette, douches, bains)Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. Buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement.

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 21h). Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Arrêter toute activité physique.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé www.sante.gouv.fr et des services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr.

Un numéro d'information est également à disposition du public :
0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

VIGILANCE CANICULE



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



**En cas de malaise ou de troubles
du comportement appelez le 15**



**Ne vous exposez pas. Protégez-
vous au maximum de la chaleur
et arrêtez toute activité
physique et sportive**



**Protégez les personnes les plus
fragiles et prenez des nouvelles
de vos proches**



Bureau de la communication interministérielle

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99
Delphine SALVA : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr

